

**COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 17/09/2021, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Bernadette CACALY à Alexandre CACALY, Evelyne GRAS à Jean-Paul MOREL, Sylvie RUELLE à Henri HOURIEZ, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Christelle HAON à Nicolas BACCONNIER, Christophe LIAUD à Corinne FALCONNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Henri HOURIEZ a été désigné(e).

**DELIB 2021.09.27.12****OBJET : Subvention PILE'S - Biennale logistique**

Emilie JULLIEN, Adjointe déléguée à l'emploi, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collectivité est partenaire officiel de la Biennale de la Logistique organisé par le Pôle d'Intelligence Logistique (PILE'S) depuis 2017.

La biennale de la logistique est un évènement partenarial qui a lieu tous les 2 ans pour faire découvrir la filière de la logistique, ses métiers et ses enjeux auprès d'un public scolaire (collégiens et lycéens), demandeurs d'emplois et acteurs territoriaux.

La 3<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du 8 mars au 2 avril 2021, avec un programme mixant virtuel et présentiel pour s'ajuster aux contraintes sanitaires en vigueur.

Parmi les actions phares : des rencontres dans les collèges du Nord Isère pour présenter les différents métiers, des visites live immersives de 3 plateformes logistiques pour les lycéens, des webinaires autour des enjeux de l'emploi pour les professionnels, un forum de l'emploi en ligne et inversé, le challenge étudiant pour inventer l'entrepôt du futur, le championnat des caristes pour récompenser les professionnels les plus habiles de leur catégorie et les matinales de découverte des zones d'activité du territoire à destination des élus locaux.

Le budget prévisionnel de cette nouvelle édition est estimé à 64 800€.

Il est proposé que la commune verse comme chaque année une subvention de deux-mille euros (2 000€) pour soutenir cet évènement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE le versement d'une subvention de deux-mille euros (2 000€) au Pôle d'Intelligence Logistique.**
- **DIT que les crédits sont inscrits au Budget Prévisionnel 2021.**

**Adoptée à l'unanimité**

St-Quentin-Fallavier, le 27/09/2021

Publication et transmission en sous préfecture le 28 septembre 2021 28/09/2021

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20210927-Imc19956-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.